

**MAISON
DE LA
RÉNOVATION**
DIEPPE-MARITIME

Maison de la Rénovation

Présentation

Conférence des Maires

07 Décembre 2022



PRESENTATION

Ouverte en novembre 2018, la Maison de la Rénovation est le service public de rénovation de l'habitat local porté par Dieppe-Maritime. Son but est de faciliter les démarches des particuliers (propriétaires ou copropriétaires, occupants ou bailleurs), à toutes les étapes de leur(s) projet(s) de rénovation, d'adaptation ou de réhabilitation de leur logement.

Ce guichet unique regroupe :

- L'espace France Rénov' (anciennement Espace INFO→ENERGIE, puis Espace FAIRE)
- Des permanences de l'ADIL

Dans le cadre de ses missions, l'Espace France Rénov' propose des conseils neutres, gratuits et objectifs sur la rénovation mais également un accompagnement personnalisé (sans critères de ressources) de la définition du projet de rénovation à l'obtention de solutions de financement et à la réalisation des travaux.

L'Espace France Rénov' regroupe 2 services :

- Le Service d'Accompagnement de la Rénovation Energétique (SARE)
- Le Programme d'Intérêt Général de l'ANAH sur le Territoire de Dieppe-Maritime (PIG) qui accompagne les personnes aux ressources modestes et très modestes de l'ANAH dans le cadre de projet de rénovation énergétique (avec un gain de 35% minimum) ou d'adaptation du logement à l'âge ou au handicap ou de projets de travaux « lourds » (dans le cas de logements indécents).

Depuis Janvier 2020, une convention de mise à disposition est signée entre Dieppe-Maritime et les CC de Falaises du Talou et Terroir de Caux pour ce qui concerne le SARE.

Située au 113 Rue de la Barre à Dieppe, la Maison de la Rénovation accueille les particuliers avec ou sans RDV du Lundi au vendredi. A compter de Janvier 2023 des permanences délocalisées sont prévues sur les territoires de Falaises du Talou et Terroir de Caux à raison de 2 permanences mensuelles.

LES MISSIONS PROPOSÉES

➤ **Délivrer une information de premier niveau :**

- ✓ Mission de base de l'ECFR, il s'agit de répondre aux questions des particuliers concernant leur projet de rénovation. Les questions peuvent être technique, financière, juridique ou sociale :
Les travaux que j'envisage peuvent-ils faire l'objet d'aide ? A quelles aides ai-je le droit pour réaliser mes travaux ? Quel serait le montant des aides ? Où puis-je trouver un artisan RGE ? Comment faire pour obtenir des aides ?...

➤ **Conseil personnalisé :**

- ✓ Lors d'un RDV avec un conseiller, un premier état des lieux du logement est réalisé (sur la base d'éléments déclaratifs) afin d'aider le particulier dans la définition de son besoin et donc de son projet, d'assister le particulier dans la constitution de ses demandes d'aides, d'orienter le particulier vers un accompagnement personnalisé (PIG ou SARE)

➤ **Accompagnement personnalisé :**

- ✓ Il démarre avec la réalisation d'une étude thermique (évaluation énergétique gratuite ou audit énergétique payant et partiellement financé), puis se poursuit avec l'aide au choix du scénario de travaux, l'aide à l'analyse des devis correspondants au scénario et la vérification de leur conformité avec les exigences des financeurs, l'établissement d'un plan de financement et l'assistance dans la constitution des demandes d'aides.
- ✓ Une fois les travaux engagés, cet accompagnement peut également proposer des conseils sur le suivi de chantier et la réception de travaux puis après travaux avec la réalisation d'un test d'étanchéité, la remise d'un guide d'utilisation du logement, des recommandations sur les éco-gestes, une information sur les bonnes pratiques pour un air sain, sur la maintenance des équipements de chauffage, ainsi qu'un suivi des consommations post-travaux pendant 2 ans.

LES MISSIONS PROPOSÉES

➤ Sensibiliser les particuliers à la rénovation énergétique :

- ✓ Dans ce cadre, la Maison de la Rénovation participe à des salons et évènements sur la thématique de l'habitat, du développement durable, tels que le Salon de l'Habitat d'Offranville, le Week End du Développement Durable de Falaises du Talou, ...
- ✓ La Maison de la Rénovation organise également régulièrement des visites de rénovation exemplaires.

➤ Animer la filière professionnelle:

- ✓ La Maison de la Rénovation a organisé en 2020 une matinée d'information autour du traitement de l'étanchéité à l'air dans le bâtiment à destination des auditeurs, architectes, maitres d'œuvre conventionnés avec la Région, ainsi que des artisans du territoire qu'ils soient ou non conventionnés avec la Région. Ce type de réunion sera remis en place en 2023.



**Le week-end du Développement Durable
Envermeu – Septembre 2021**

57 Personnes sensibilisées



La Maison de la Rénovation de Dieppe-Maritime vous propose des visites de maisons rénovées :

- A Dieppe, le 19 Septembre 2020 : Isoler sa maison pour plus de confort et des factures allégées, même avec des petits revenus, c'est possible !
- A Petit Caux, le 3 Octobre 2020 : Rénover une maison des années 1960 vers le niveau de performance BBC !



OUVERT A TOUS
GRATUIT

Renseignements et Inscriptions au 02 77 23 20 81 ou maison.renovation@agglodieppe-maritime.com

L'ÉQUIPE DE L'ESPACE FRANCE RENOV'

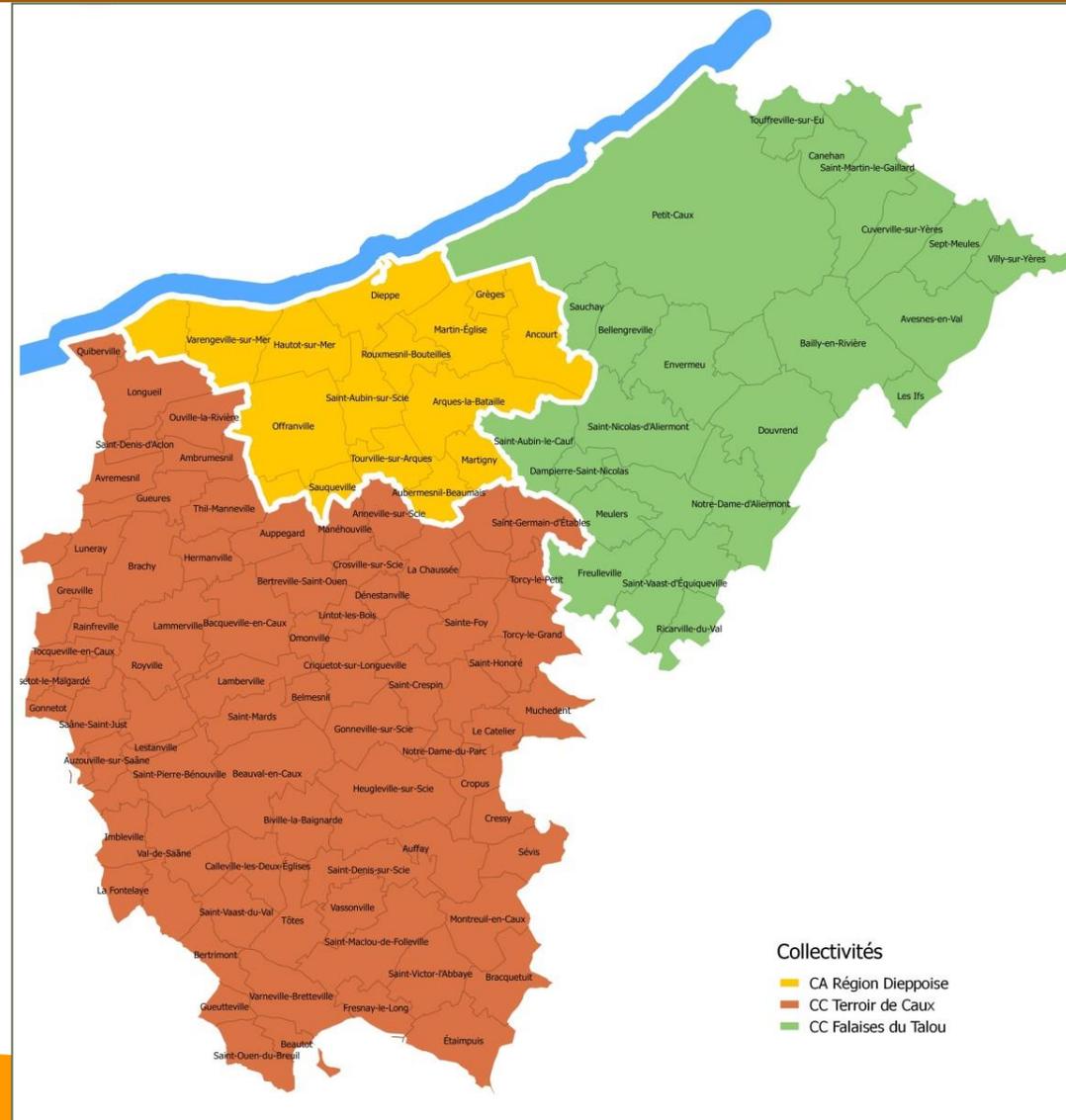
❖ UNE ÉQUIPE RENFORCÉE EN 2022 :

- 2 Chargées d'accueil, assistantes administratives
 - ✓ Astrid LESAGE
 - ✓ Chloé CACHEUX : arrivée le 13/04/2022

- 2 Conseillers France Rénov'
 - ✓ Souley MOUSSA SIDO : arrivé le 3/10/2022
 - ✓ Fanny AUBOIRON

- 1 Chargée d'opérations pour le PIG de Dieppe-Maritime
 - ✓ Véronique ROGUE : arrivée le 2/11/2022

LE TERRITOIRE D'INTERVENTION



L'ESPACE CONSEIL FRANCE RÉNOV' , PORTE D'ENTRÉE DE LA MAISON DE LA RÉNOVATION

FRÉQUENTATION GLOBALE DE LA MDR

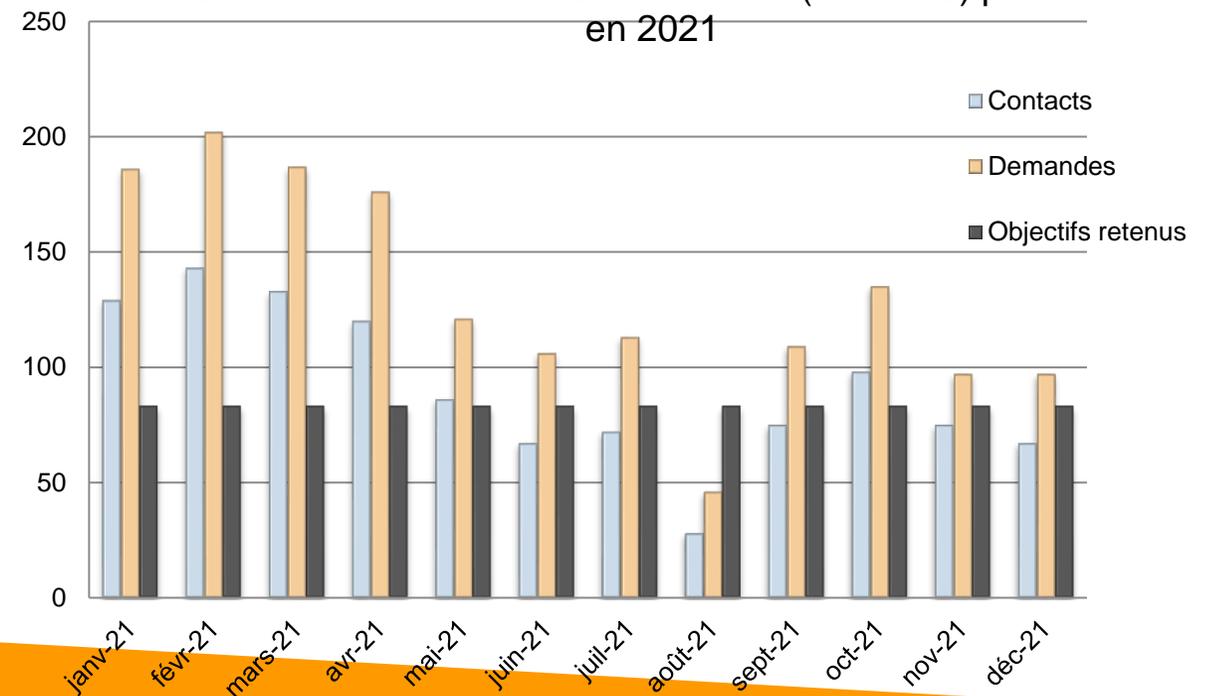
	Espace Conseil FAIRE*	PIG Dieppe-Maritime	TOTAL
2018 (du 7/11 au 31/12)	53	32	85
2019	666	199	865
2020	711	173	884
2021	1 095	189	1 284
Nouveaux Contacts	2 525	593	3 118

On note une forte progression du nombre de nouveaux contacts reçus en 2021, notamment par l'Espace Conseil FAIRE et par le Service de Rénovation Energétique (+54%).

Cela s'explique notamment par l'ouverture des aides MaPrimeRénov' aux propriétaires aux ressources intermédiaires et supérieures qui ont été nombreux à venir chercher une information sur les aides financières.

Cela est particulièrement vrai sur le 1^{er} semestre, puisqu'on note une diminution du nombre de premiers contacts enregistrés à partir de mai.

Nombre de contacts et de demandes (hors PIG) par mois en 2021



* Nom de l'Espace France Rénov' en 2021

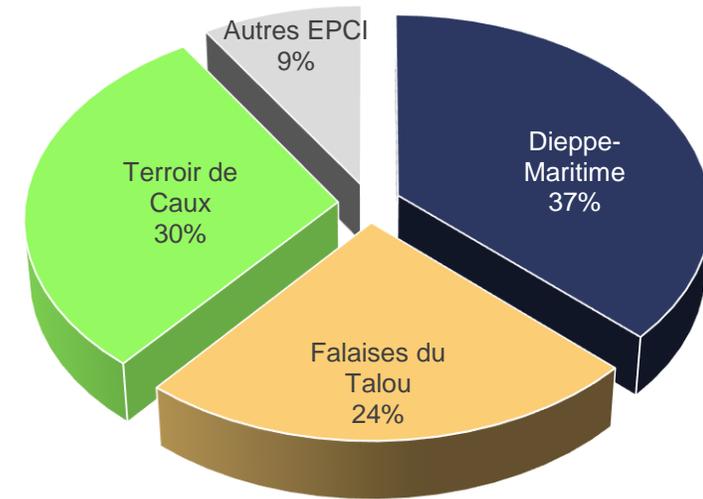
L'ORIGINE DES CONTACTS (Hors PIG)

En 2021, comme en 2020, 91% des contacts proviennent des 3 collectivités regroupées au sein de Dieppe Pays Normand et 9% résident hors du territoire du pays.

Cette proportion était de 86% les années précédentes.

Les proportions de chaque territoire restent stables entre 2020 et 2021. Ainsi, la répartition se fait comme suit :

- 37% des contacts enregistrés proviennent de Dieppe-Maritime,
- 24% des contacts enregistrés proviennent de Falaises du Talou,
- 30% des contacts enregistrés proviennent de Terroir de Caux.

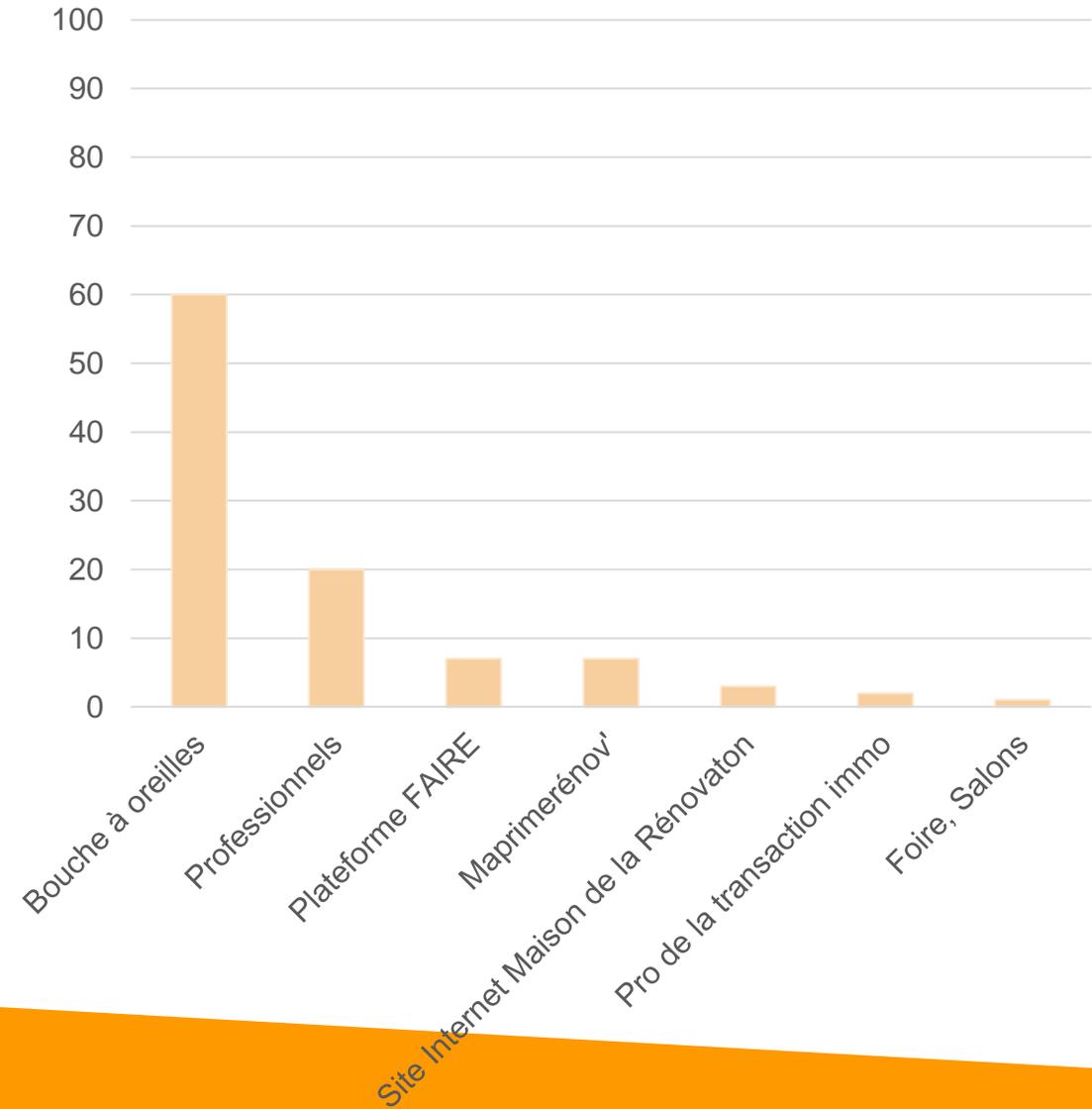


LE MODE DE CONNAISSANCE

Le bouche à oreille (60%) reste le mode de connaissance le plus représenté. La localisation de la Maison de la Rénovation et donc de l'EIE en centre-ville depuis 2018 ont permis d'améliorer la visibilité de ce service public.

En 2021, près de 20% des particuliers ont été orientés vers la Maison de la Rénovation et vers l'ECF par un professionnel (artisan ou architectes). Cette proportion reste stable depuis 2019, ce qui est un bon signe de l'appropriation de ce nouveau service comme tiers de confiance dans l'accompagnement des particuliers.

Le Site FAIRE et la plateforme MaPrimeRénov' ont également orienté certains particuliers vers l'Espace Conseil.



BILAN 2021

LES CHIFFRES CLÉS

1 577 demandes
dont 1 095
nouveaux contacts

- 1 577 demandes enregistrées dont 1 095 nouveaux contacts et parmi eux 974 sur le territoire du Pays
- 31% des particuliers ayant fait une demande d'information à la Maison de la Rénovation entrent dans les barèmes de ressources de l'ANAH

818 Conseils

- 419 ménages se sont vu délivrer une information de premier niveau et 399 ont bénéficié d'un conseil personnalisé
- Suite à ces conseils, 73 ménages ont été orientés directement vers l'opérateur ANAH (en raison de leur ressources et de leur souhait de réaliser un bouquet de travaux ou des travaux d'adaptation du logement)

135 Ménages
accompagnés

- 55 ménages accompagnés dans le cadre du dispositif Maprimerénov' (et autres financements)
- 62 ménages accompagnés dans la réalisation d'un audit ou d'une évaluation énergétique simplifiée
- 18 ménages (hors ressources ANAH) accompagnés dans leur projet de travaux (avec ou sans subvention)
- Dont 9 ménages (hors ressources ANAH) accompagnés avec un financement de la Région (donc dans une rénovation amenant un gain énergétique de 40% minimum)

L'ECF, mandataire MaPrimeRénov'

❖ LA MAISON DE LA RÉNOVATION EST, DEPUIS AVRIL 2021, MANDATAIRE MAPRIMERÉNOV'.

Dans ce cadre, la Maison de la Rénovation propose de déposer, en leur nom et pour leur compte à certains particuliers leur demande de Primerénov'.

- En 2021, **55 ménages accompagnés** dans ce cadre (hors dossiers avec cofinancement Région)
 - ✓ 21 ménages de Dieppe-Maritime (prestation non réalisée par INHARI)
 - ✓ 18 ménages de Falaises du Talou
 - ✓ 16 ménages de Terroir de Caux

- Principalement pour des travaux :
 - ✓ Chauffage : 60% des demandes
 - ✓ Menuiseries : 23,6% des demandes
 - ✓ Isolation des murs par l'extérieur : 14,5% des demandes
 - ✓ En geste simple ou 2 actions de travaux induits (ex : isolation combles = isolation mur + rampants ou chauffage + ECS)

- Pour un montant de travaux de **603 230€ de travaux générés** et **106 255€ de primerénov'** sollicitée.

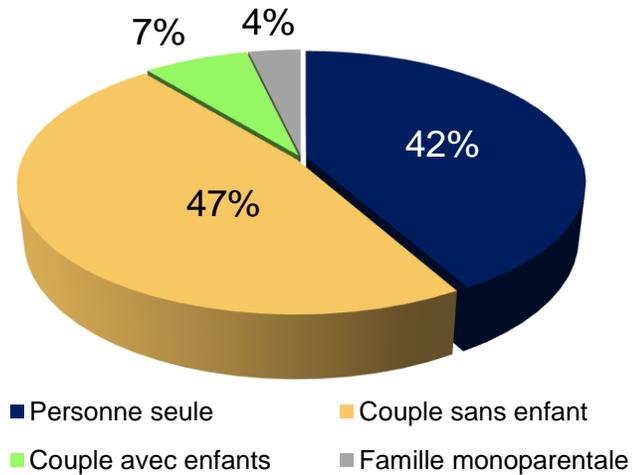
L'ECF, mandataire MaPrimeRénov'

- La Maison de la Rénovation a également accompagnés ces ménages dans le cadre :
 - ✓ D'une demande de primes CEE (Certificats d'Economies d'Energie) versée par les fournisseurs d'énergie ou les grandes surfaces (sous forme de versement en € ou de bons d'achat)
 - ✓ D'une demande d'aide au Département de Seine-Maritime ou à leur Caisse de Retraite (sous conditions de ressources et de travaux pour les Caisses de Retraite)

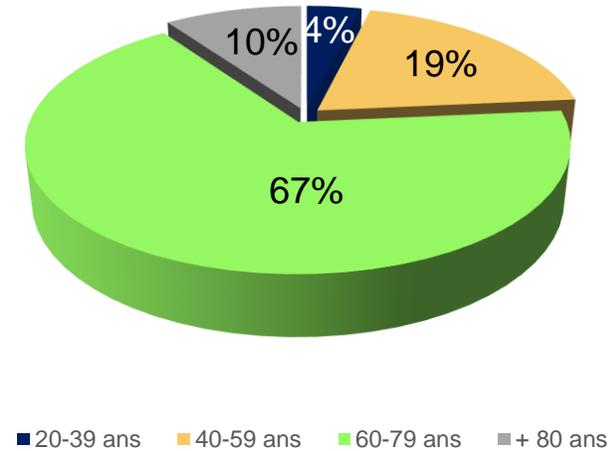
- Le montant des aides sollicitées a donc été :
 - ✓ 106 255€ de primerénov' sollicitées,
 - ✓ 77 103€ de primes Certificats d'Economies d'Energies sollicitées
 - ✓ 40 515 € de subventions sollicitées auprès du Département de Seine-Maritime (dans le cadre de son aide Habitat Durable)
 - ✓ 24 000€ de subventions sollicitées auprès des Caisses de Retraites

LE PROFIL-TYPE DES MÉNAGES ACCOMPAGNÉS VERS MAPRIMERENOV'

Composition familiale :



Catégorie d'âge :



Les ménages accompagnés sont essentiellement des couples sans enfants âgés de plus de 60 ans. Il s'agit de personnes qui souhaitent être accompagnées dans leur démarche dématérialisée.

Le revenu moyen des ménages accompagnés est de 23 229€.

76% des ménages accompagnés relèvent des barèmes de l'ANAH.

L'ECF, structure Conseil & Habitat du chèque éco-énergie de la Région

❖ RÉSULTATS QUANTITATIFS

674 premiers contacts

- Particuliers du territoire de Dieppe Pays Normands, avec des ressources supérieures aux barèmes ANAH

64 visites

- Visites proposées uniquement sur le territoire de Dieppe-Maritime
- 37 visites pour évaluation énergétique par conseiller SRE
- 25 visites en parallèle d'un audit énergétique Région Normandie
- 2 visites de suivi ou de conseil post-audit

62 audits ou bilans simplifiés

- 37 restitutions d'évaluation énergétique
- 25 restitutions d'audit région

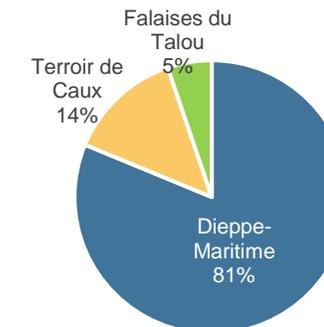
18 ménages accompagnés

- Accompagnement travaux avec ou sans aides financières

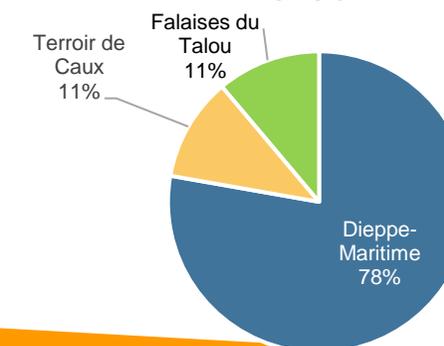
9 chèques travaux Région

- 3 Chèques travaux niveau 1 (40%)
- 3 Chèque travaux niveau 2 (55%)
- 3 Chèques de niveau BBC dont 1 sur le secteur de l'OPAH-RU

Répartition par territoire : audits et évaluations énergétiques



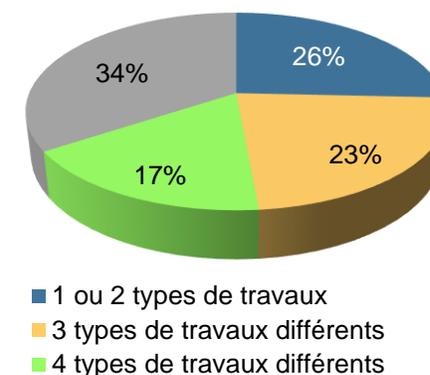
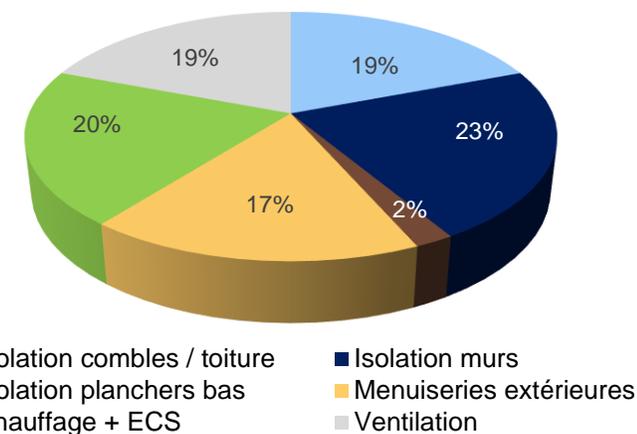
Répartition par territoire : chèques travaux



L'ECF, structure Conseil & Habitat du chèque éco-énergie de la Région

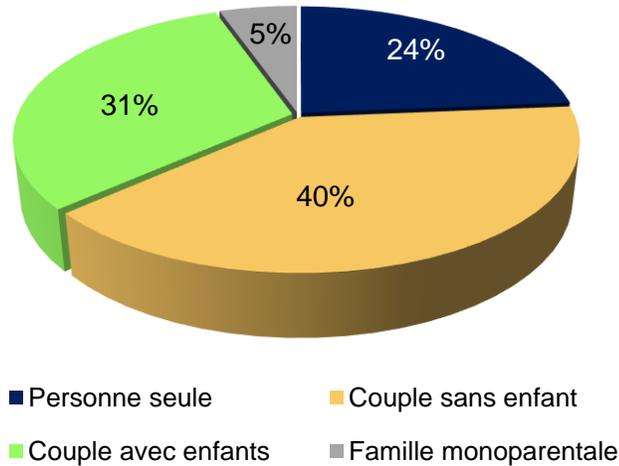
❖ TRAVAUX ENGAGÉS

- L'isolation des parois opaques représente la grande majorité des travaux réalisés (43,4%) et notamment l'isolation des murs et des toitures (95% des travaux d'isolation des parois opaques).
- Viennent ensuite les travaux de chauffage (20%) et de menuiseries (17%) qui sont souvent l'objet de la demande initiale.
- Les travaux de ventilation sont embarqués avec les travaux d'isolation, d'où la part importante de ce type de travaux.
- Les ménages accompagnés vers les chèques travaux se sont, dans plus de la moitié des cas orientés vers un programme complet de travaux avec au moins 4 gestes de travaux différents.
- Près de 580 000€ de travaux générés, réalisés majoritairement par des artisans locaux.
- Le montant total des aides sollicitées avoisine 150 000€ (toutes aides confondus (Région, Maprimerénov' et CEE)

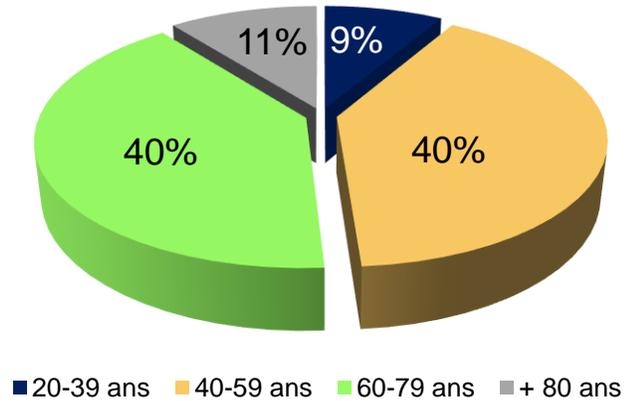


LE PROFIL-TYPE DES MÉNAGES ACCOMPAGNÉS VERS LE CHEQUE ECO-ENERGIE REGION

Composition familiale :



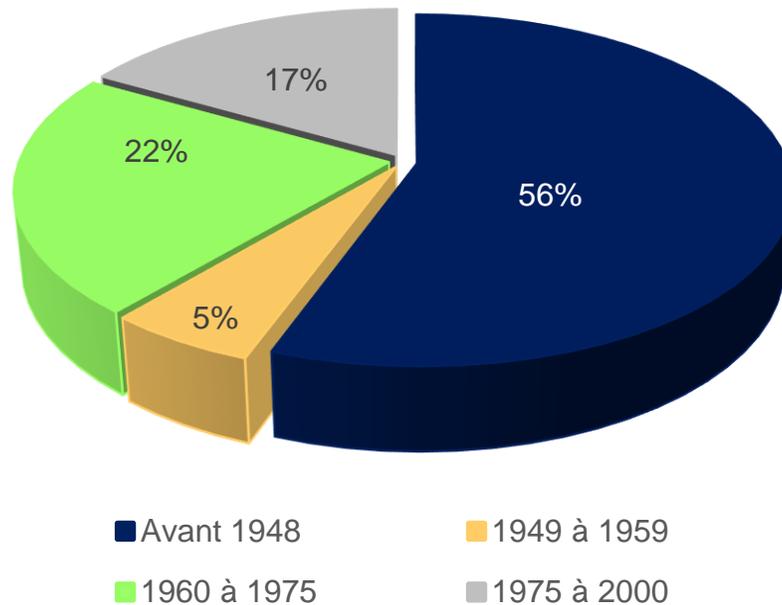
Catégorie d'âge :



Les ménages accompagnés sont majoritairement des couples avec ou sans enfants, âgés de 40 à 79 ans.

Cela peut s'expliquer par un pouvoir d'achat plus important, leur permettant d'envisager plus sereinement des travaux.

LE TYPE DE LOGEMENT



La majorité des logements traités datent d'avant 1975, date de la première réglementation thermique qui marque le début de l'isolation des logements.

Les propriétaires de ces logements énergivores sont très motivés pour s'engager dans un projet de rénovation énergétique.

Parmi eux, les logements d'avant 1948 sont majoritaires. Relevant du bâti traditionnel ancien, ils nécessitent un traitement particulier, notamment en terme de gestion de l'hygrométrie qui va nécessiter l'utilisation de matériaux capillaires.

ÉTUDE DE CAS

ÉTUDE DE CAS N°1 – Chèque de niveau I



CAGY TTC		Valeur en kWhEP/m²/an	Gain en %	Score en kWhEP/m²/an	Urban	Financement	Observations
41 860,00 €		387	46%	124		Région : 2 500,00 € Ma Prime Rénov' : 5 500,00 € CEE : 2 920,00 €	
30 200,00 €		222				Reste à charge : 29 940,00 €	

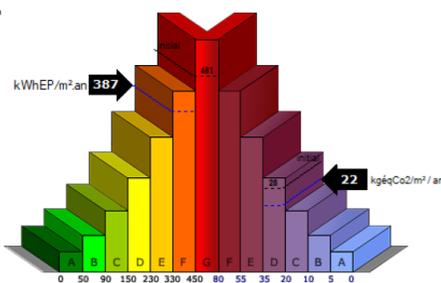
Le projet concerne un logement acquis depuis plus de 15 ans à la date de réalisation de l'audit.

Les propriétaires sont salariés EDF et à ce titre, ils bénéficient d'un tarif privilégié. Ils souhaitent néanmoins réaliser des travaux pour diminuer la consommation énergétique de leur logement même s'ils savent que cela n'aura que peu d'impact sur leur facture énergétique.

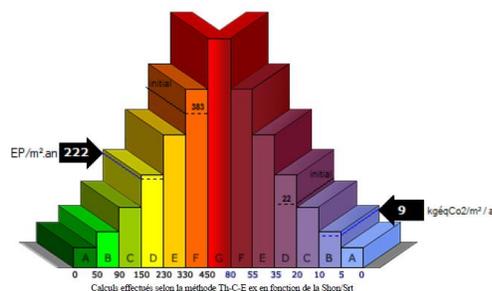


Réalisation d'un audit Région par un bureau d'étude thermique et d'une étude financière réalisée par le SRE.

Calculs effectués selon la méthode Th-C-E ex en fonction de la Shon/Sit



Avant travaux : Cep
387 kWhEP/m²/an



Après travaux : Cep
222 kWhEP/m²/an



Les travaux réalisés par entreprises RGE :

- Isolation des murs par l'extérieur
- Isolation du plancher bas sur vide-sanitaire
- Installation d'un poêle à bois

Autres travaux réalisés par les particuliers :

- Transformation du garage en pièce de vie (suppression d'une cloison, isolation, remplacement de la porte de garage par une fenêtre, ...)

Cout bouquet de travaux Région	40 860 €
Financements	
Région	2 500 €
CEE	2 920 €
Ma Prime Rénov' (demande par action)	5 500 €
Total	10 920 €
Reste à charge	29 940 €
Financé intégralement par un ECOPTZ	

ÉTUDE DE CAS N°2 – Chèque de niveau II



Code	Intitulé	Unité	Quantité	Unité	Montant	Remarque
1	Travaux de rénovation globale	€	40 251		40 251	
2	Financement Région	€	5 000		5 000	
3	CEE	€	3 418		3 418	
4	Ma Prime Rénov'	€	8 300		8 300	
5	Total	€	16 718		16 718	
6	Reste à charge	€	23 533		23 533	



Le projet concerne un logement acquis depuis moins d'un an à la date de réalisation de l'audit



Réalisation d'un audit Région par un bureau d'étude thermique et d'une étude financière réalisée par le SRE.



Demande de chèque travaux niveau II avec Rénovateur BBC (travaux en cours).

Les travaux réalisés par entreprises RGE :

- Isolation des combles et rampants
- Isolation des murs
- Remplacement des menuiseries extérieures
- Installation d'un poêle à bois
- VMC simple flux hygroréglable
- Intervention d'un rénovateur BBC conventionné Région (le menuisier réalisant l'isolation et le remplacement des menuiseries)

Après travaux : Cep
265 kWhep/m²/an

Avant travaux : Cep
594 kWhep/m²/an



Cout bouquet de travaux Région	40 251 €
Financements	
Région	5 000 €
CEE	3 418 €
Ma Prime Rénov' (forfait rénovation globale)	8 300 €
Total	16 718 €
Reste à charge	23 533 €
Financé intégralement par un prêt bancaire	

ÉTUDE DE CAS N°3 – Chèque de niveau BBC

Travaux envisagés par le propriétaire et validés dans l'audit

- Traitement des défauts d'étanchéité à l'air
- Isolation toiture et plafonds du RDC et 1^{er} étage
- Isolation des murs
- Remplacement des fenêtres
- Installation d'une chaudière gaz double service
- Installation d'une VMC HygroB
- Test d'étanchéité

Montant des travaux	95 594€
➤ MaPrimeRénov' (Forfait Rénovation globale)	7 000€
➤ CEE	9 152€
➤ Région – Niveau BBC	9 200€
Reste à charge	
➤ ECO PTZ	30 000€
➤ Fonds propres	40 242€

L'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas

EquiEco
BUREAU D'ÉTUDES THERMIQUES

ÉCO
ÉNERGIE

AUDIT ÉNERGETIQUE
Chèque éco-énergie N° 4939



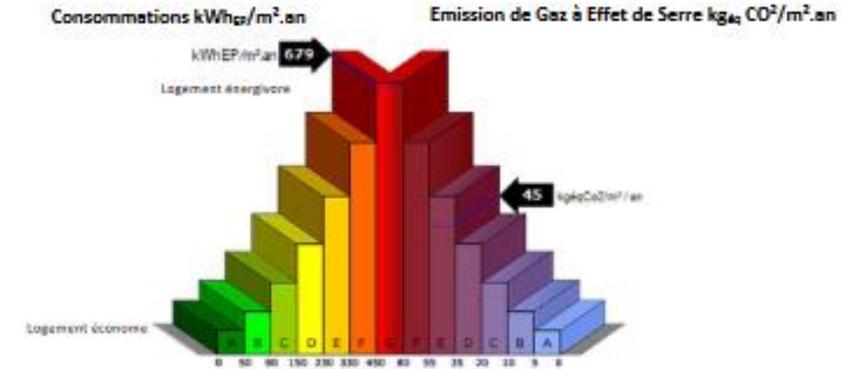
Maître d'ouvrage : Mme Leray Sophie
14 rue Rosine, 76200 Dieppe
06 43 98 85 83 – sosileray76@gmail.com

Thermicienne : Anne Poitier
06 68 89 09 92 – contact@equieco.com

Structure Habitat et Environnement : Maison de la Rénovation Dieppe – P.Mousié
06 12 65 75 76 – peggy.mousie@inhabit.fr

EQUIECO, SARL à associé unique au capital de 8000 euros - RCS de Rouen 793 327 961
Siège social : 4 Rue de Neuville, 76240 Le Masnil Bonard

Etat initial selon l'audit



Gain 90%

Etat projeté selon l'audit



CONCLUSIONS & PERSPECTIVES

CONCLUSION

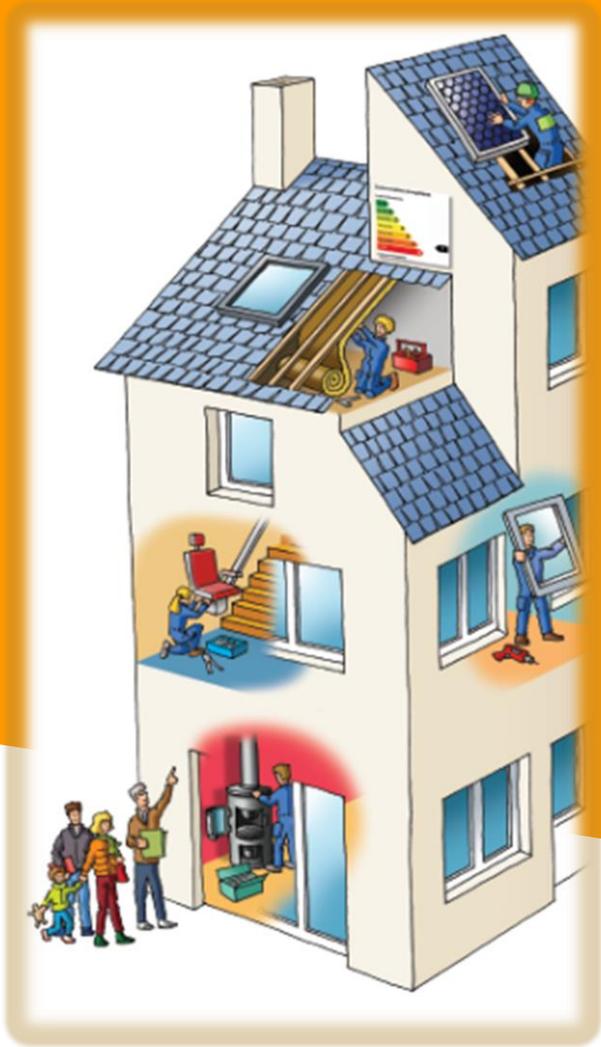
- La Maison de la Rénovation a enregistré 1 284 contacts sur 2021, tous dispositifs d'accompagnement confondus. Malgré le contexte sanitaire, la fréquentation continue d'augmenter par rapport aux années précédentes. Ce nouveau service public reste donc visible et bien identifié en tant que service de conseils et d'informations sur la rénovation énergétique et comme service d'accompagnement pour les aides ANAH.
- Mandataire MaPrimerénov', la Maison de la Rénovation propose également un accompagnement au dépôt des demandes auprès de ce dispositif ou dans le cadre des projets accompagnés dans le dispositif Région (55 ménages ont été accompagnés dans ce dispositif, hors accompagnement au chèque Région).
- Le nombre de demandes d'audits énergétiques, financés partiellement par la Région dans le cadre de son dispositif Chèque Éco-Énergie, reste cependant relativement faible (25 demandes déposées sur la plateforme en 2021).
- Le taux de transformation de l'audit aux travaux est plutôt bon (29%) C'est pourquoi, il semble opportun de massifier la réalisation d'audit et de proposer, quand l'audit n'est pas souhaité en raison de son coût, une évaluation énergétique simplifiée gratuite. Et ce, même si celle-ci ne permet pas aux particuliers de bénéficier des Forfaits Rénovation Globale de Maprimerénov' et des CEE basés sur un audit énergétique réalisé par un bureau d'études RGE.
- Le montant de travaux générés par l'ensemble des dossiers de ménages accompagnés (hors PIG) est de plus de 1 180 000€ réalisés essentiellement par des entreprises locales, situées sur le territoire de Dieppe Pays Normand.
- La Maison de la Rénovation est aujourd'hui considérée par de nombreux professionnels du territoire comme service « ressource » pour les particuliers et comme un Tiers de Confiance : 19% des contacts arrivent à la Maison de la Rénovation sur les conseil de leur artisan.

PERSPECTIVES

- Convaincre les particuliers de rénover de façon globale et performante, sans qu'ils ne bénéficient d'aides financières pour le faire, reste un challenge difficile à relever aujourd'hui, et ce malgré l'aide à l'audit le Forfait Rénovation Globale mis en place dans le cadre de Ma Prime Rénov'. Il faudra donc continuer et amplifier les bilans simplifiés afin de promouvoir les bouquets de travaux.
- En effet, certains particuliers restent tenter par la rénovation par « gestes » et donc peu performante. Ce type de projet est facilitée par le fait que bon nombre d'artisans proposent de déposer les dossiers de Maprimerénov' et des CEE, n'incitant pas les particuliers à réfléchir au-delà du geste envisagé initialement.
- Par ailleurs le démarchage téléphonique qui continue de promouvoir les dispositifs à 1€ reste très voire trop présent ce qui contribue à opacifier les informations sur la rénovation énergétique et les aides financières.
- La communication devra donc encore être renforcée pour tous les publics :
 - ✓ Les outils de communication seront déployés sur les territoires de Falaises du Talou et Terroir de Caux : plaquettes et affiches seront distribuées aux Mairies et aux Maisons France Service.
 - ✓ Une communication distincte et ciblée devra être faite envers certains acteurs : les artisans et les acteurs de la transaction immobilière (banque, notaires, agences immobilières). Des animations et des actions de communications spécifiques pour ces cibles sont en cours de réflexion pour être menées à bien en 2023.
- Il est également prévu des réunions avec les secrétaires de mairie afin de leur présenter nos missions et l'articulation entre le service proposé par la Maison de la Rénovation et le PIG Départemental.

PERSPECTIVES

- L'équipe s'est renforcée en 2022 cela devrait permettre de massifier les accompagnements, notamment par des relances auprès des particuliers ayant fait réaliser un audit entre 2020 et 2021.
- Cela va également nous permettre d'assurer des permanences sur les 2 Territoires de Falaises du Talou et Terroir de Caux, à raison de 2 permanences mensuelles sur chacun, et ce à partir de Janvier 2023. Les jours et lieux de permanences devraient nous être confirmés dans les prochains jours.
- Enfin, une réflexion sur les animations de sensibilisation à prévoir en 2023 est en cours avec les EPCI.



MAISON DE LA RÉNOVATION

DIEPPE-MARITIME

Maison de la Rénovation
Contact : *Fanny AUBOIRON*

06 22 82 28 17 – fanny.auboiron@agglodieppe-maritime.com

